

.....  
Avis n°21-80576

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/21-80576/officiel>

## Avis de marché

Département(s) de publication : **56**

Annonce No **21-80576**

Fournitures

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Saint-Avé.

Correspondant : Mme le maire, mairie Place de l'hôtel de Ville 56890 Saint-Avétél. : 02-97-60-70-

10télécopieur : 02-97-44-58-91 adresse internet : <https://www.saint-ave.bzh> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches.megalisbretagne.org> .

**Objet du marché** : **achat de trois copieurs et maintenance, pour les services de la commune de Saint-Avé.**

*Lieu d'exécution* : hôtel de Ville et groupe scolaire Julie Daubié, 56890 Saint-Avé.

*Lieu de livraison* : deux copieurs en mairie, place de l'hôtel de Ville ; - un copieur au groupe scolaire Julie daubié - rue Olivier de Clisson, 56890 Saint-Avé.

*Caractéristiques principales* :

l'objet du marché concerne l'achat de deux photocopieurs permettant l'impression en couleur et d'un photocopieur permettant l'impression en noir et blanc. Le délai maximum de livraison de chaque matériel est d'un mois. Le délai d'exécution part de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des prestations. Le détail des prescriptions techniques figure au cahier des clauses techniques particulières (Cctp) et au bordereau des prix unitaires (Bpu).

Codes CPV : photocopieurs (301211004); Services d'entretien de photocopieurs (503132004). Les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées mais ne pourront pas porter sur de la location de matériels.

Elles pourront porter, notamment, sur des propositions mettant en oeuvre les dispositions posées par le décret n°2021-254 du 9 mars 2021, pris en application de l'article 58 de la loi n°2020-105 du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

Le marché prévoit que les candidats puissent répondre à une prestation supplémentaire éventuelle n°1 "bichromie", pour les deux copieurs couleur

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : le marché porte sur l'acquisition de trois

copieurs (fourniture et installation) et leur maintenance pendant 5 ans à compter de la notification de l'admission de chaque matériel. L'achat est traité à prix global et forfaitaire (prix ferme actualisable), la maintenance à prix unitaires (prix révisibles annuellement).

*Des variantes seront-elles prises en compte:* oui.

*Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :* 1.e.r septembre 2021.

*Cautionnement et garanties exigés :* il n'est pas prévu de prélever une retenue de garantie.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* financement par les budgets de la commune (ressources propres) et paiement des prestations par virement administratif dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. Paiement dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Versement d'intérêts moratoires le cas échéant.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :* les candidats pourront répondre en groupement momentané solidaire ou conjoint. En cas d'attribution du marché public à un groupement conjoint d'opérateurs économiques, le mandataire du groupement conjoint est solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. En application de l'article R.2142-21 du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

*Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.*

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

les pièces de candidature à joindre au dossier de réponse sont indiquées dans le règlement de la consultation. Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 13 juillet 2021, à 17 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* 3

COPIEURS 2021.

*Renseignements complémentaires* : les modalités de jugement des candidatures et des offres (critères et éléments de jugement des offres, pondération) sont indiquées dans le règlement de la consultation. Les séances d'ouverture et d'analyse des plis ne sont pas publiques. Des négociations pourront être engagées (voir le détail dans le règlement de consultation). L'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sans négociation. Conformément à l'article L.2132-2, pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir 10 jours avant la date de remise des offres, une demande via la plateforme de dématérialisation : <https://marches.e-megalisbretagne.org>.

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif, 3 contour de la motte, 35000 Rennes, tél. : 02-23-21-28-28, courriel : [greffe-ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe-ta-rennes@juradm.fr), télécopieur : 02-99-63-56-84.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, Immeuble Skyline 22, mail Pablo Picasso B.P. 24209, 44042 Nantes Cedex 1, tél. : 02 53 46 79 83, télécopieur : 02 53 46 79 79.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: greffe du tribunal administratif 3 contour de la motte, 35000 Rennes, tél. : 02-23-21-28-28, courriel : [greffe-ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe-ta-rennes@juradm.fr), télécopieur : 02-99-63-56-84.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels* :

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable à l'adresse électronique suivante : <https://megalisbretagne.org> (entité : ville de Saint-Avé). Il ne sera pas remis de dossier sur support papier ni sur support physique électronique ni par messagerie électronique.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures* :

les pièces de candidatures et d'offres (dont la fourniture d'échantillons) à transmettre et les modalités de transmission sont précisées dans le règlement de la consultation. Les plis devront être remis uniquement par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur : <https://megalisbretagne.org> (Entité : ville de Saint-Avé) sauf les copies de sauvegarde et les tests d'impression demandés. Ces derniers devront parvenir sur support papier dans les conditions décrites au règlement de la consultation à l'adresse indiquée en en-tête du présent avis. Tous les documents devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des plis.

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : 16 juin 2021.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus* : Commune.

*Correspondant* : direction des systèmes d'information et d'organisation, mairie, Place de l'hôtel de Ville, 56890 Saint-Avé, tél. : 029-76-07-01-40, adresse internet : <https://marches.e-megalisbretagne.org> .

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus* : Commune.

*Correspondant* : direction des affaires financières, service commande publique, mairie, Place de l'hôtel de Ville, 56890 Saint-Avé, tél. : 02-97-60-70-10, courriel : [fad@saint-ave.fr](mailto:fad@saint-ave.fr), adresse internet : <https://marches.e-megalisbretagne.org> .